



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU MARDI 5 JUILLET 2022

DIRECTION GÉNÉRALE
DGS/MH

Membres en exercice : 33

Délibération n° 60 - Compte rendu d'activités 2021 de la Communauté de Communes Châteaubriant Derval

L'an deux mil vingt et un, le cinq juillet 2022, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le vingt neuf juin 2022, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAULT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAULT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, Mme GALLAND-PLUMEJAULT, Mme BOURDEL, M. GICQUEL, Mme GITEAU, M. FLATET, M. AMIOUNI, M. TRIMAUD, Mme BOURDAIS, M. LE MOEL, Mme PAYET, Mme DEGREGRE, M. SINENBERG, M. EMERIAU, M. BEASSE, Mme RICHET, M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN, Mme PALIERNE, M. LE HECHO.

Etaient excusés :

M. PADIOLEAU a donné procuration à Mme CIRON

Mme JARRET a donné procuration à Mme GALLAND-PLUMEJAULT

M. KESKIN a donné procuration à M. BOISSEAU

Mme CHAUVIN a donné procuration à Mme BOMBRAY

Mme HEBERT a donné procuration à M. NOMARI

Secrétaire de séance : M. BEASSE

**OBJET : Compte rendu d'activités 2021 de la Communauté de Communes
Châteaubriant Derval**

EXPOSÉ

Conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale doit adresser chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

C'est dans ce cadre que le rapport d'activités est présenté au Conseil Municipal.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport d'activités de la Communauté de Communes Châteaubriant Derval relatif à l'année 2021.

Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport

Fait à Châteaubriant
A l'Hôtel de Ville, le 5 juillet 2022

Le secrétaire de séance,



Grégory BEASSE

Le Maire,



Alain HUNAUULT

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20220707-21-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 07-07-2022

Publication le : 07-07-2022

Le Maire,
Alain HUNAUULT



Mis en ligne le 7/07/2022



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

MAIRIES DE L'INTERCOMMUNALITÉ

CHÂTEAUBRIANT

Place Ernest Bréant
44110 Châteaubriant

Tél.: 02 40 81 02 32
www.mairie-chateaubriant.fr

DERVAL

15 rue de Rennes
44590 Derval

Tél.: 02 40 07 70 11
www.derval.fr

ERBRAY

6 place de la Mairie
44110 Erbray

Tél.: 02 40 55 01 11
www.erbray.mairie44.fr

FERCÉ

9 rue de la Mairie
44660 Fercé

Tél.: 02 40 28 87 57

GRAND-AUVERNÉ

7 rue de la Barre David
44520 Grand-Auverné

Tél.: 02 40 07 52 12
grand-auverne.fr

ISSÉ

1 rue de la Coutrie
44520 Issé

Tél.: 02 40 55 19 23
www.isse.fr

JANS

8 place de l'Église
44170 Jans

Tél.: 02 40 51 43 73
www.mairie-jans.fr

JUIGNÉ-DES-MOUTIERS

11 rue de la Mairie
44670 Juigné-des-Moutiers

Tél.: 02 40 55 51 06
www.juignedesmoutiers.fr

LA CHAPELLE-GLAIN

4 rue Flavien
44670 La Chapelle-Blain

Tél.: 02 40 55 52 23
www.la-chapelle-glain.fr

LA MEILLERAYE-DE-BRETAGNE

72 rue des Frères Templé
44520 La Meilleraye-de-Bretagne

Tél.: 02 40 55 20 06
www.lameillerayedebretagne.fr

LOUISFERT

1 bis rue de l'Espérance
44110 Louisfert

Tél.: 02 40 81 26 72
www.louisfert.fr

LUSANGER

20 place de l'Église
44590 Lusanger

Tél.: 02 40 07 83 08
www.mairie-lusanger.fr

MARSAC-SUR-DON

1 rue Pierre Perchais
44170 Marsac-sur-Don

Tél.: 02 40 87 54 77
www.mairie-marsacsurdon.fr

MOISDON-LA-RIVIÈRE

4 rue du Camp
44520 Moisdon-la-Rivière

Tél.: 02 40 07 61 07
www.moisdon-la-riviere.fr

MOUAIS

5 rue de la Mairie
44590 Mouais

Tél.: 02 40 07 73 41
www.mouais.fr

NOYAL-SUR-BRUTZ

1 rue de la Mairie
44110 Noyal-sur-Brutz

Tél.: 02 40 81 16 23
noyalsurbrutz.fr

PETIT-AUVERNÉ

8 rue de la Mairie
44670 Petit-Auverné

Tél.: 02 40 55 50 03
www.petitauverne.fr

ROUGÉ

1 rue de la Gare
44660 Rougé

Tél.: 02 40 28 85 20
www.mairie-rouge.fr

RUFFIGNÉ

13 rue des Jonquilles
44660 Ruffigné

Tél.: 02 40 28 82 52

SAINT-AUBIN-DES-CHÂTEAUX

2 place de l'Église
44110 Saint-Aubin-des-Châteaux

Tél.: 02 40 28 47 13
www.saint-aubin-des-chateaux.fr

SAINT-JULIEN-DE-VOUVANTES

48 rue de la Libération
44670 Saint-Julien-de-Vouvantes

Tél.: 02 40 55 52 77
www.stjuliendevouvantes.fr

SAINT-VINCENT-DES-LANDES

17 rue de la Mairie
44590 Saint-Vincent-des-Landes

Tél.: 02 40 55 38 29
www.mairie-stvincentdeslandes.fr

SION-LES-MINES

20 rue de Châteaubriant
44590 Sion-les-Mines

Tél.: 02 40 28 95 21
www.mairie-sionlesmines.fr

SOUDAN

3 place Jeanne d'Arc
44110 Soudan

Tél.: 02 40 28 62 16
www.communedesoudan44110.fr

SOULVACHE

3 rue de la Mairie
44660 Soulvache

Tél.: 02 40 28 80 52

VILLEPÔT

18 place de l'Église
44110 Villepôt

Tél.: 02 40 28 66 20
www.villepot.fr
facebook : Villepot44

La Communauté de Communes Châteaubriant-Derval compte 26 communes et 44 421 habitants. Née en 2017 de la fusion de 2 intercommunalités, elle se situe aux frontières de la région Bretagne et du département du Maine-et-Loire, à la croisée de 4 métropoles : Nantes, Rennes, Angers et Laval.

Conformément à l'article L-5211-39 du Code général des collectivités territoriales, la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval publie un bilan annuel de ses actions et projets menés au cours de l'année civile. Ce document rend compte de l'organisation des services et du déploiement des actions au regard des engagements politiques.



Communauté de communes

SOMMAIRE

INSTANCES COMMUNAUTAIRES — 4

SERVICES SUPPORTS — 7

Administration générale	8
Services Techniques	9
Ressources humaines	10
Commande publique	11
Communication	11
Finances	12
Foirail	14
Chenil	14

DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE — 15

ÉCONOMIE - EMPLOI - FORMATION

Développement économique	16
Développement territorial	
Emploi - Formation	19
Tourisme	21

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE — 23

ENVIRONNEMENT

Habitat	24
Mobilité	26
Prévention et Gestion des déchets	28
Gemapi	29
Assainissement non collectif	30

SERVICES À LA POPULATION — 31

Petite enfance	32
Enfance - Jeunesse	33
Solidarité - Social	35
Sports et Loisirs	36
Culture	37

INSTANCES COMMUNAUTAIRES

La communauté de communes est régie par différentes instances :

- **le Conseil communautaire** avec ses 54 conseillers représente les 26 communes du territoire. Il vote les délibérations.
- **le Bureau communautaire**, composé du Président et de 14 Vice-présidents, est élu par le Conseil Communautaire. Organe exécutif de la collectivité, il prend les décisions pour lesquelles il a reçu délégation.
- **la Conférence des Maires** réunit les Maires des 26 communes du territoire et les Vice-présidents non maires. Elle se réunit au minimum une fois avant chaque Conseil Communautaire.
- **les commissions thématiques** sont composées de conseillers communautaires et ouvertes aux conseillers municipaux des communes membres. Elles étudient les différents dossiers soumis au Bureau et au Conseil Communautaire.



2021 EN QUELQUES CHIFFRES



6 réunions de Conseil communautaire

125 délibérations votées



15 réunions de Bureau communautaire

13 décisions votées



16 réunions de Conférence des Maires

33 réunions de commissions thématiques



14 commissions permanentes ont été créées. Présidées par un vice-président, les commissions se réunissent par compétence et donnent un avis consultatif sur les projets en lien avec les thématiques suivantes :

- Environnement,
- Culture,
- Agriculture et Foirail,
- Prévention et gestion des déchets,
- Marchés publics et travaux,
- Finances, Économie, Emploi, Formation et Chambres Consulaires,
- Personnel, Administration Générale et Mutualisation,
- Solidarité,
- Santé,
- Sports et Loisirs,
- Mobilité,
- Petite enfance et Jeunesse,
- Équilibre et Développement du territoire, Habitat, Urbanisme,
- Tourisme et Communication.



44 421

habitants
au 31 décembre 2021*



LA SOLIDARITÉ ENTRE LES COMMUNES

Les premiers fonds de concours ont été attribués, en ce début de mandat, aux communes de :

- **Jans**: 50 000 € répartis par moitié sur deux exercices (construction d'un local associatif) ;
- **Mouais**: 30 000 € répartis par moitié sur deux exercices (poursuite des travaux de construction et de réhabilitation de l'école publique) ;
- **Saint-Aubin des Châteaux**: 50 000 € répartis sur deux exercices (extension des vestiaires sportifs et transformation des vestiaires existants en salle associative).

Par ailleurs, les versements suivants ont été effectués en 2021 :

- **Ruffigné**: Travaux d'aménagement du bourg (solde 30 438 €) ;

- **Issé**: Création d'une maison des enfants (solde 15 000 €) ;
- **Mouais**: Poursuite des travaux de construction et de réhabilitation de l'école publique (acompte 15 000 €).



TEMPS FORTS 2021



8 avril 2021, Alain HUNAUT, Président de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval et Sébastien CROSSOUARD, Vice-président en charge de la Mobilité, ont accueilli Roch BRANCOUR, Vice-président du Conseil Régional des Pays de la Loire, Président de la commission Transports, Mobilité, Infrastructures, à la Maison de la Mobilité à Châteaubriant afin d'appuyer la nécessité d'une nouvelle feuille de route (cadencement, grille horaire...) de développement de la ligne Rennes-Châteaubriant auprès de la Région Bretagne.

14 juin 2021 au Quai des Entrepreneurs: signature d'un contrat territorial d'une durée de 3 ans avec le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) visant à renforcer l'offre de formation et d'enseignement supérieur sur le territoire. L'ouverture d'une licence (L3) «Commerce vente marketing» en alternance dès septembre 2021 constitue le premier acte de ce contrat.

Alain Hunault, Président de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval, Olivier Faron, Administrateur général du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) et Bruno Parmentier, Président du Cnam Pays de la Loire (association de gestion), accompagnés par Laurence Van Asten, directrice régionale du CNAM Pays de la Loire et en présence de la Banque des Territoires Pays de la Loire.



14 octobre 2021 à Derval - Signature du Contrat de Relance, de Ruralité et de Transition Ecologique (CRTE) pour la période 2020-2026. Le contrat prévoit 45 000 000 € d'investissements pour développer le territoire, il cible 21 projets en lien avec la transition écologique, le développement économique et la cohésion sociale..

Alain Hunault, Président de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval entouré de Joël Giraud, secrétaire d'État en charge de la Ruralité, et Sarah El Haïry, secrétaire d'État à la Jeunesse et à l'Engagement, Dominique David, Vice-président en charge des Finances, de l'Économie, de l'Emploi, de la Formation et des Chambres consulaires et Catherine Ciron, Vice-présidente en charge de la Culture.



SERVICES SUPPORTS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le service Administration générale a pour mission principale la préparation, l'organisation et le suivi des différentes réunions des instances de la communauté de communes. Il **contrôle le respect des obligations administratives et légales** pour tous les actes émis par la collectivité.

Différents sites et services lui sont également rattachés: les accueils du siège à Châteaubriant et de l'annexe à Derval, l'Espace France Services à Derval, la Maison de la Justice et du Droit à Châteaubriant et le service Informatique.



JOURNÉES DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Organisées au siège de la communauté de communes depuis 2018 dans le cadre d'une convention avec le Centre du Service National de Rennes, les Journées Défense et Citoyenneté (JDC) ont dû être aménagées et réduites en raison de la crise sanitaire. 158 jeunes ont été accueillis en 2021.

2021 EN QUELQUES CHIFFRES

 **7 146**
usagers accueillis

Origines géographiques

Derval		37%
CCCD (hors Derval)		41%
hors CCD		22%



← FRANCE SERVICES

Ouverte au printemps 2018 à Derval suite à la fermeture de la Trésorerie, la Maison de Services au Public a été labellisée **Espace France Services** au 1^{er} janvier 2020.

Ce service, dont l'accueil est assuré par deux agents de la collectivité, permet l'**accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives** dématérialisées (dossiers de retraite, suivi des remboursements CPAM...) et ce quelle que soit leur commune de résidence. L'Espace France Services facilite également la mise en relation avec les partenaires, administrations publiques et opérateurs nationaux (Pôle Emploi, CAF, MSA, Sécurité sociale, CARSAT, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Justice, DRFIP...).

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT (MJD)

*Le service a accueilli **2 532 usagers** (2 102 en 2020) soit plus de 20,45 % d'augmentation et a proposé **266 permanences** du Conciliateur de Justice, du Défenseur des Droits et des différents partenaires (avocats...) Les permanences du Notaire et de l'Huissier ont été augmentées pour répondre à la demande des usagers. Une nouvelle permanence bi-mensuelle «Point conseil budget» a été installée et est assurée par le CCAS de Châteaubriant.*

INFORMATIQUE

Le service Informatique définit la stratégie en matière de système d'information et de développement numérique. Il gère **l'acquisition, la maintenance et le suivi** des prestataires pour le parc informatique, la téléphonie, le matériel de reprographie et forme les agents à l'utilisation des différents outils régulièrement mis en place. Il accompagne également les élus dans la prise en main des outils déployés dans l'exercice de leur fonction (tablettes numériques, extranet, base de données...).

Une **plateforme de «ticketing»** centralisée permet de gérer et d'analyser l'ensemble des demandes d'interventions techniques et informatiques des différents services de la collectivité en les catégorisant suivant leur typologie et leur degré d'urgence.

SERVICES TECHNIQUES

Les Services techniques sont en charge du **bon fonctionnement du domaine public**. Polyvalents et travaillant en complémentarité avec des artisans et entreprises en contrat de prestation de service, les agents interviennent dans les bâtiments intercommunaux (travaux en électricité, chauffage, plomberie, peinture...), mais également dans le cadre de l'entretien de la voirie et des espaces verts ainsi que dans le **soutien logistique et technique des événementiels et temps forts** de la collectivité (les Intercalées, la Foire de Béré, les fresques Intercommunales, la Semaine Bleue et la Patinoire).

Les missions :

- Gestion de **l'espace public intercommunal**
- **Entretien, gestion et travaux** du patrimoine communal : bâtiments, aires de jeux, équipements culturels, sportifs et administratifs, entretien des espaces verts communautaires, entretien de l'aire d'accueil des gens du voyage, suivi de plus de 130 contrats d'entretien.
- Entretien et nettoyage des voies vertes,
- Travaux de maintenance et **interventions d'urgence**,
- Suivi des travaux réalisés par les entreprises,
- **Suivi des projets de réhabilitation, rénovation et construction** des équipements intercommunaux,
- Suivi des demandes des administrés,
- **Planification et programmation** des travaux.

2021 EN QUELQUES CHIFFRES



500

équipements informatiques (ordinateurs, tablettes, imprimantes, serveurs)



100

équipements réseaux (box internet, bornes wifi...)



747

demandes d'intervention traitées

2021 EN QUELQUES CHIFFRES

TOP 5 des interventions

- 1 - espaces verts
- 2 - évènementiels
- 3 - peintures et sols
- 4 - menuiseries
- 5 - entretien, nettoyage



84

bâtiments gérés et entretenus sur les 26 communes, soit 63635,6 m²

7 820 m²

d'espaces verts tondus

7 122 m

de haies taillées



3 170 m²

de jardins familiaux aux entretenus



15 km

de voie verte soufflés et entretenus chaque semaine



RESSOURCES HUMAINES

2021 EN QUELQUES CHIFFRES

223

agents en emploi permanent

=

202

équivalents temps plein (ETP)



57

saisonniers durant l'été (hors service Jeunesse)



306

jours de formation suivis par

101 agents



4

comités techniques organisés en 2021

3

Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

Le service Ressources humaines assure la **gestion administrative du personnel**, il identifie les besoins en personnel, actuels et futurs, pour répondre aux projets de développement de la collectivité en veillant à la maîtrise de la masse salariale. Il accompagne également les agents dans le développement de leurs compétences.

UNE MASSE SALARIALE MAÎTRISÉE

17 agents ont quitté la communauté de communes courant 2021 tandis que 19 ont pris leurs fonctions au sein des services. 4 d'entre-eux proviennent de l'ex-Syndicat Intercommunal de Transports Collectifs (SITC) recrutés dans le cadre du transfert de la compétence Organisation de la mobilité devenue intercommunale au 1^{er} juillet 2021. L'intégration des agents de l'ex-SITC, n'a pas fait évoluer les charges de personnel qui restent maîtrisées. Certains recrutements prévus ont été décalés.

ADOPTION DES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION (LDG)

Les LDG constituent désormais le document de référence pour la Gestion des Ressources Humaines de la collectivité. Ce document, élaboré en concertation avec les membres du comité technique, permet notamment de formaliser les critères d'éligibilité des fonctionnaires proposés à l'avancement ou à une promotion interne.

UN PERSONNEL INVESTI DANS L'ACCUEIL DE STAGIAIRES

En 2021, **72 stagiaires** accueillis, principalement au sein des services Petite enfance, Jeunesse et Lecture publique.

UNE POLITIQUE VOLONTARISTE EN MATIÈRE DE HANDICAP

La collectivité remplit ses obligations légales en matière de handicap avec un taux d'emploi d'agents reconnus travailleurs handicapés de 6.85 % soit **15 agents** reconnus travailleurs handicapés. 26 897 € de participation ont par ailleurs été engagés auprès d'organismes faisant appel à du personnel en situation de handicap.

LA MUTUALISATION DES FORMATIONS DU PERSONNEL

La communauté de communes a poursuivi sa **démarche de mutualisation des formations** avec les communes du territoire dans les domaines suivants : Formation Gestes et Posture (60 agents de 7 collectivités différentes), PSC1 Recyclage (28 agents - 6 communes) et SST Initial (19 agents - 4 communes).

COMMANDE PUBLIQUE

Le service Commande publique, Affaires juridiques et Assurances a la charge de **sécuriser juridiquement les actions de la collectivité** en organisant et suivant l'exécution des marchés, en administrant les contrats d'assurances, en gérant les questions juridiques et en accompagnant les services dans l'analyse de leurs besoins.

Dans le cadre des actions de mutualisation, le service des marchés publics intervient également auprès des communes en leur apportant des solutions. L'accompagnement se veut double : conseil et assistance « technique » à la passation des procédures d'achats et coordination de groupements d'achats.

2021 EN QUELQUES CHIFFRES

41 consultations soumises à publicité
(appels d'offre et marchés à procédure adaptée supérieurs à 40 000 €)



15 marchés de prestations intellectuelles
7 marchés de fournitures courantes



13 marchés de services

6 marchés de travaux



2021 EN QUELQUES CHIFFRES

3 newsletters :
Flash'éco
AquaChoisel Actu
+ 1 newsletter : CSCi Actu
depuis juin 2021



4 comptes actifs sur les réseaux sociaux :

f 4 127 abonnés (3 520 en 2020)
t 481 followers (392 en 2020)
in 810 abonnés (463 en 2020)
v 19 079 vues (15 623 vues 2020)



22

vidéos « Mon commerce en une minute » - La CCCD soutien les commerces de proximité

COMMUNICATION

Le service Communication **conseille et accompagne les élus et les services dans leur stratégie de communication et dans la programmation d'actions** visant à promouvoir le territoire, la collectivité, ses services et ses projets. Il organise les relations de la collectivité avec les médias et garantit la diffusion de l'information et des programmes d'animations aux différents publics de l'intercommunalité. Différents supports, imprimés ou numériques, sont ainsi créés tout au long de l'année en partenariat avec les services intercommunaux.

Top 7 des publications Facebook 2021 :

- « L'offre de formation sur le territoire » (21 juin) : 11 266 personnes touchées*,
- « Dispositif argent de poche » (30 mars) : 10 293 personnes touchées,
- Visite de ferme par des scolaires de la Chapelle-Glain (25 janv.) : 9 022

- personnes touchées,
- Le Pass sanitaire à Aquachoisel (21 juillet) : 8 912 personnes touchées,
- Collecte déchets 2021 (5 janv.) : 8 694 personnes touchées,
- Du local à ma table (10 mai) : 8 093 pers. touchées,
- Patinoire (29 déc.) :

7 823 personnes touchées.

* Nombre de personnes ayant vu la publication au moins une fois.

FINANCES

Le service Finances élabore les documents budgétaires et comptables, contrôle l'exécution des budgets, suit la trésorerie et assure la négociation et la réalisation des emprunts. Il réalise également des études financières prospectives et rétrospectives.

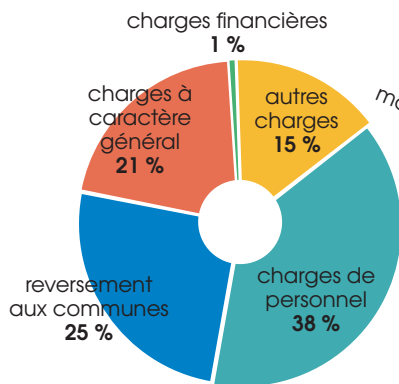
Depuis 2019, **la chaîne comptable est totalement dématérialisée**, permettant ainsi une diminution des coûts administratifs et des délais de traitement.

BUDGET PRINCIPAL

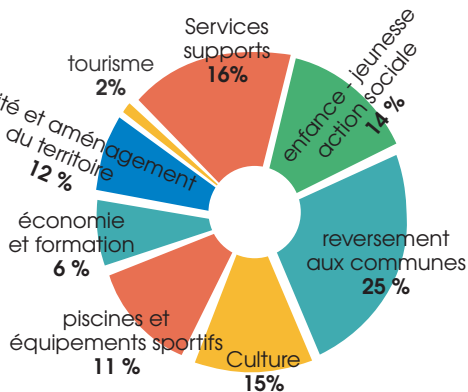
(hors écritures d'ordre et reports)

FONCTIONNEMENT

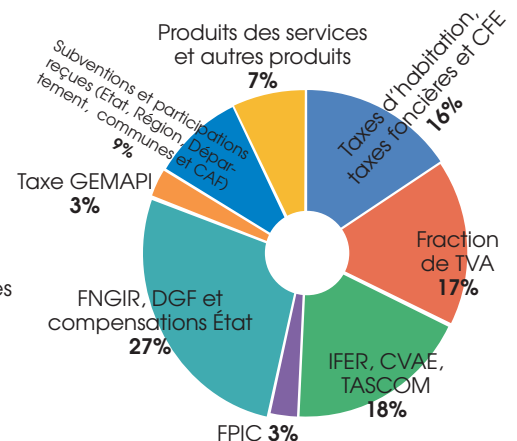
Dépenses réelles : 19 604 394 €



Dépenses réelles par thématique : 19 604 394 €

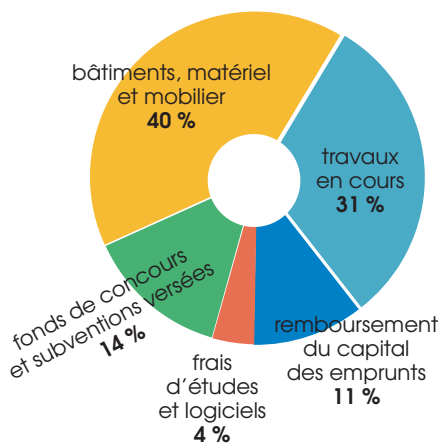


Recettes réelles : 22 201 198 €

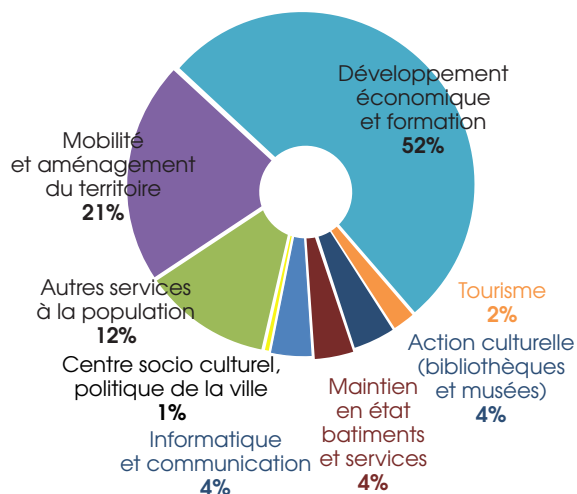


INVESTISSEMENT

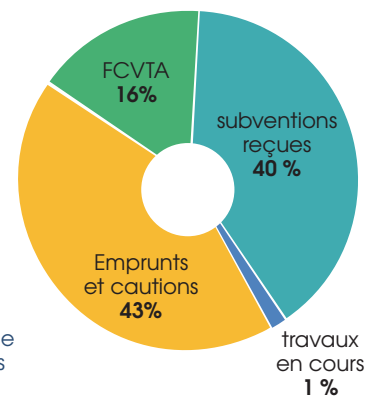
Dépenses réelles : 4 364 036 €



Dépenses hors fonds de concours et emprunts par thématique : 3 830 563 €



Recettes réelles : 2 911 964 €





FISCALITÉ DIRECTE

	PRODUIT 2021	TAUX 2021
Taxe d'habitation	218 284 €	8,84 %
Taxe foncière propriétés bâties	177 790 €	0,468 %
Taxe foncière propriétés non bâties	132 910 €	3,31 %
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	2 663 077 €	23,99 %

En matière de fiscalité, la communauté de communes dispose de l'un des taux de cotisation foncière des entreprises (CFE) les plus bas de Loire-Atlantique.

FISCALITÉ DES ENTREPRISES

	PRODUIT 2021
Cotisation valeur ajoutée (CVAE)	2 359 124 €
Taxe surfaces commerciales (TASCOM)	484 347 €
Impositions forfaitaires entreprises de réseau (IFER)	1 148 340 €

DOTATIONS ET COMPENSATIONS

	PRODUIT 2021
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	2 774 697 €
Fraction de TVA reversée	3 578 419 €
FNGIR et DC RTP	1 861 412 €
Allocations compensatrices	1 195 191 €

SITUATION DE LA DETTE

	Capital restant dû au 31/12/21
Budget principal	5 911 163 €
SICTOM	-
REOM	-
Zones d'activité	1 180 000 €
TOTAL	7 091 163 €

BUDGETS ANNEXES

(éléments sur le fonctionnement hors écritures d'ordre)



	RECETTES	DÉPENSES
SICTOM (communes du Castelbriantais)	4 111 540 €	3 820 630 €
REOM (communes du secteur de Derval)	1 222 934 €	1 235 403 €



	RECETTES	DÉPENSES
Immobilier d'entreprise	777 335 €	57 467 €
Zones d'activités	329 716 €	124 018 €



	RECETTES	DÉPENSES
Assainissement non collectif	122 568 €	177 932 €



	RECETTES	DÉPENSES
Office de tourisme	206 544 €	193 031 €



2021 EN QUELQUES CHIFFRES



70244
animaux négociés

50
marchés



240 professionnels
réguliers



1^{er}
marché de France
des bovins

FOIRAIL

Installé dans la **Zone du Val Fleury** à Châteaubriant depuis 2001, le foirail intercommunal est un outil au service de la filière bovine pouvant accueillir jusqu'à **2 400 animaux** sous un hall couvert de 8 500 m².

Fonctionnant **de gré à gré**, le foirail propose également un **marché de cotation de référence nationale** chaque mercredi matin. Les principales catégories d'animaux négociés sont les brouards (près de 70 %), les gros bovins de boucherie, les bovins maigres, les veaux et quelques chevaux.

Depuis plus de 10 ans, le foirail accueille chaque année 2 grandes **foires aux culards** (en automne et au printemps), ainsi que le concours interdépartemental de la Rouge des Prés.



CHENIL



Le chenil intercommunal se compose d'**une fourrière et d'un refuge**. La fourrière est gérée par la communauté de communes tandis que le refuge est pris en charge par l'association Aid-Animaux. La collectivité a pour mission de recueillir, via la fourrière et à titre gratuit, les animaux (chiens et chats), en divagation ou jugés dangereux, et déposés par la Police municipale, la Gendarmerie ou les agents techniques des communes. Au-delà d'un délai de garde de 8 jours, si les propriétaires ne se sont pas fait connaître, les animaux sont transférés au refuge pour adoption.

2021
EN QUELQUES CHIFFRES

119 Chiens
96 Chats



DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ÉCONOMIE EMPLOI FORMATION

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



LE QUAI DES ENTREPRENEURS

En fonctionnement depuis le mois de janvier 2019, le Quai des Entrepreneurs propose un accompagnement aux entreprises tout au long de leur développement. Accueillir les partenaires de l'économie, conseiller et accompagner les entrepreneurs, faciliter le passage de l'idée au projet des futurs créateurs ou repreneurs d'entreprises, favoriser la mise en réseau sont autant de missions que la communauté de communes a souhaité poursuivre en créant ce lieu inédit et innovant.

Le Quai des Entrepreneurs met aussi à la disposition des travailleurs indépendants et télétravailleurs un espace de travail partagé modulable en open-space. L'offre de services s'est étoffée avec la présence de nouveaux acteurs comme l'ADIE, association qui finance et conseille. Des permanences, rendez-vous individuels et ateliers thématiques ont ainsi été proposés cette année. 76 personnes ont été reçues à cet effet.



Étudiants L3

2021 EN QUELQUES
CHIFFRES



5 860

visiteurs et usagers
+ 1 773 qu'en 2020

24 utilisateurs
de l'espace
coworking



Depuis mars 2021, l'association des experts-comptables du territoire intervient 1 mardi sur 2 pour des rendez-vous gratuit d'1 heure avec les porteurs de projet. Permanence qui a connu un réel succès avec 41 rendez-vous individuels organisés en 17 permanences.

ÉVÉNEMENTS ET TEMPS FORTS

- **14 juin** : signature entre le CNAM et la CCCD d'un contrat territorial en présence de M. Olivier FARON, administrateur général du CNAM.
- **6 octobre** : soirée Filière Viandes avec la Chambre d'Agriculture.
- **26 novembre** : Inauguration de la Licence 3 « Commerce Vente Marketing » et signature d'une convention de partenariat entre Laurence VAN ASTEN, directrice régionale du CNAM des Pays de la Loire et Alain HUNAUT. Inauguration du Campus Connecté.

SOUTIEN AU COMMERCE DE PROXIMITÉ

La communauté de communes assure **la promotion et l'ingénierie d'aides économiques régionales** et initie également des dispositifs spécifiques auprès des commerces du territoire.

- **Pays de la Loire Commerce Artisanat (PLCA)**

Destiné aux commerçants et artisans, ce dispositif rencontre un large succès sur le territoire avec 19 dossiers accompagnés depuis son lancement pour un montant total de 236 605 € d'aides votées ou en cours d'instruction sur les communes de Soudan, Erbray, Saint-Aubin-des-Châteaux, Saint-Vincent-des Landes, Issé, Moisdon-la-Rivière, la Meilleraye-de-Bretagne, Saint-Julien-de-Vouvantes, Jans et la Chapelle-Blain.

- **Boutiques-test**

Initiées par la collectivité, les boutiques-test permettent d'encourager et d'accompagner un commerçant dans sa phase de création. L'année 2021 a permis l'élargissement du dispositif à la commune de Derval et doublement des aides passant ainsi de 6 mois à 12 mois d'appui technique et financier. 4 commerces ont été accompagnés à Châteaubriant en 2021 grâce à ce dispositif.

- **Accompagnement numérique – développement de e-boutique en partenariat avec Villes&Shopping**

Une phase d'information et de promotion des boutiques en ligne a été réalisée auprès des commerçants de l'intercommunalité, 91 commerçants ont ainsi été contactés ou rencontrés.



2021 EN QUELQUES CHIFFRES

Des promesses de cessions de terrains de **325 000 m²** signées par la communauté de communes



Tetra Pak investit **100 000 000 €** à Châteaubriant



LANCEMENT D'UNE ÉTUDE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES ZONES D'ACTIVITÉS

La communauté de communes a enregistré en 2021 une croissance significative des demandes d'implantation d'entreprises et accompagne de nouveaux investissements industriels, porteurs d'emplois.

Les zones d'activités structurantes, regroupées autour de Châteaubriant et Derval, constituent une offre stratégique pour le développement futur. Elles voient aujourd'hui leur capacité d'accueil fortement réduite du fait de cette dynamique économique exceptionnelle et des cessions réalisées au cours des derniers mois.

Compte tenu de ces enjeux, la communauté de communes, a lancé une mission d'accompagnement et d'expertise dans sa réflexion et dans la faisabilité des projets de création et de développement de zones d'activités.

PROJET ACIER PLUS

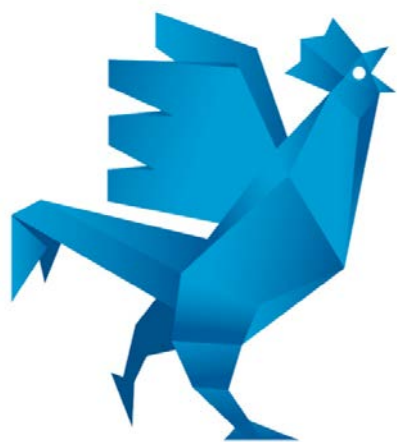
La communauté de communes poursuit le partenariat engagé depuis plusieurs années avec le GRETA-CFA Loire-Atlantique et les entreprises locales en permettant la création d'un nouveau pôle départemental de formations industrie et logistique sur l'ancien site industriel ex-Acier+ à Châteaubriant.

Les premiers travaux ont été engagés en 2021 sur le site qui accueillera le pôle des formations « Industrie » dédié au soudage et à l'assemblage/montage, installé jusqu'à présent dans des locaux de la Zone du Bignon à Erbray, mis gracieusement à disposition du GRETA par la communauté de



communes. Le nouveau site abritera également le pôle des formations « Logistique » qui sera dédié à la préparation de commandes, au magasinage et à la conduite de chariots. Ces nouveaux dispositifs de formations viendront renforcer l'offre du territoire en adéquation avec les besoins des entreprises en termes de recrutement.

ÉCOLE DE PRODUCTION DU BOIS : Le territoire est lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Écoles de Production ». L'École de Production Châteaubriant-Derval s'installera sur le site ex-Acier+.



TERRITOIRE D'INDUSTRIE

Le territoire Ancenis-Châteaubriant, composé des communautés de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) et de Châteaubriant-Derval (CCCD), a été identifié « Territoires d'industrie » lors du Conseil National de l'industrie du 22 novembre 2018.

LE CONTRAT TERRITOIRES D'INDUSTRIE A AINSI ÉTÉ SIGNÉ LE 18 MAI 2021 À JOUÉ-SUR-ERDRE.

La signature du contrat a pour objectif de fédérer tous les acteurs du dispositif, sur la période 2021-2026, autour de 32 fiches-actions qui abordent des thèmes variés comme l'emploi et la formation, la promotion des métiers et des entreprises, l'attractivité, le logement ou encore la mobilité.

Un Comité de Pilotage spécifique se réunit tous les mois pour animer ce programme. Autour du Sous-préfet, il est composé des Présidents et vices-Présidents « Economie » des deux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) épaulés par les représentants des entreprises.



DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL EMPLOI - FORMATION

PARTENARIAT AVEC LES CHAMBRES CONSULAIRES

- Premiers partenariats en France en 2009, ceux-ci ont été reconduits en 2018 pour une période de 4 ans à raison d'un soutien de 100 000 € pour chaque chambre pour le développement d'actions au service des entreprises locales. Chacun des partenaires investissant le même montant, soit 600 000 € au total de mobilisés. Pour exemples :
- **Chambre d'Agriculture**: 3 animations (visites de ferme, ateliers en classe, 1 242 élèves aux animations spécifiques Foire de Béré).
- **Chambre de Commerce et d'Industrie**: Destination Apprentissage, accompagnement des boutiques test, Tous Apprentis.
- **Chambre de Métiers et de l'Artisanat**: Activ'réseau, répar'acteurs, l'angélique un produit gastronomique oublié du territoire.

PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE

La mise en place du Projet Alimentaire de Territoire (PAT) se poursuit avec les chambres consulaires. La plateforme de vente en ligne de produits locaux **DU LOCAL A MA TABLE** a été ouverte avec 4 points de retrait et 47 fournisseurs. Deux nouveaux sujets ont été abordés : le maintien de la filière viande, filière structurante du paysage et de l'emploi local et «l'angélique» un ingrédient gastronomique local. Les élus du Comité de Pilotage ont souhaité faire participer la **CPTS** (communauté professionnelle territoriale de santé) au sein du comité.

2021 EN QUELQUES CHIFFRES

Réseau Emploi

16 chercheurs d'emploi conseillés

15 professionnels mobilisés

Forum 16-25 en ligne

170 visiteurs

37 entreprises

Rencontres de acteurs du quartier de la Ville-aux-roses à Châteaubriant

30 professionnels



Journée d'intégration des apprentis

TOUS APPRENTIS

34 participants à la journée d'intégration organisée dans le cadre du programme d'actions «Territoire d'Industrie». Journée qui se termine par un Afterwork avec des jeunes intéressés par l'apprentissage.

DESTINATION AVENIR(S)

1104 participants aux visites d'entreprises
1066 élèves au Forum Formation
37 entreprises au salon de l'emploi industrie

ENSEIGNEMENTS SUPÉRIEURS

- **Le Campus Connecté** est un lieu labellisé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Il permet de suivre depuis Châteaubriant des formations supérieures à distance. 61 personnes reçues en rendez-vous pour informer et échanger. Au 1^{er} semestre: accueil de 11 étudiants contraints de suivre leur formation en distanciel du fait de la crise sanitaire, 2^e semestre: 9 étudiants accueillis.
- **Licence 3 Commerce Vente Marketing**: en partenariat avec le CNAM, la 1^{ère} promotion a débuté en septembre avec 14 étudiants du territoire. Cette formation en apprentissage est proposée en format hybride (mixte présentiel et distanciel). Durant les périodes de cours, les apprenants bénéficient des infrastructures du Quai des Entrepreneurs.



PARTENAIRES FINANCIERS

CONTRAT TERRITOIRE RÉGION 2017-2020

Le Contrat Territoire Région (CTR), signé le 9 novembre 2017, permet à la communauté de communes de poursuivre son développement autour d'objectifs de proximité, de solidarité et d'équité entre ses 26 communes. Il agit comme un **véritable levier aux investissements locaux** pour poursuivre et amplifier les politiques publiques engagées.

L'**enveloppe financière pluriannuelle de 3 794 000 €** a été affectée en faveur d'actions d'intérêt communal et communautaire pour un montant de 400 000 € tels que :

- **Rougé**: création d'un pôle santé I (75 000 €)
- **Sion-les-Mines**: aménagement et valorisation du site de la Hunaudière (250 000 €)
- **Erbray**: Construction d'une salle associative et culturelle (450 000 €)



SEMAINE BLEUE

La Communauté de Communes participe à l'opération nationale Semaine Bleue qui a pour objet de mettre à l'honneur toutes les associations et structures qui œuvrent pour les personnes âgées. Plus de 250 personnes ont participé aux animations proposées lors de l'édition 2021. Festives, ces animations ont permis aux visiteurs de se documenter, jouer, échanger, le tout dans le cadre d'activités intergénérationnelles.

Au programme: 42 temps d'animation sur toute la CCCC pendant la semaine dont 24 hors temps fort du mercredi, 18 durant le temps fort avec 28 partenaires mobilisés.

FONDS LEADER

Le programme européen LEADER, porté par la Communauté de Communes était initialement doté de 901 000 € pour une période de 6 ans. Il a été prolongé de 2 ans en 2021, avec l'obtention d'une dotation complémentaire de 308 093 €. Il finance notamment des projets à vocation économique, touristique, concernant la transition énergétique ou encore des services, ou des actions concernant le quartier prioritaire de la politique de la ville.

AUTRES FINANCEURS

33 actions de la collectivité ont également bénéficié en 2021 de subventions auprès de divers partenaires institutionnels, pour un montant total de **1 360 000 €**, dont notamment: la requalification du site Acier Plus à Châteaubriant, le campus connecté, le suivi animation de l'OPAH, le soutien aux mobilités bas carbone et la rénovation de l'accueil de loisirs de La Borderie à Châteaubriant.

TOURISME

L'office de tourisme intercommunal est un service dont les compétences couvrent l'ensemble des 26 communes du territoire. Il assure **la collecte et la diffusion de l'information touristique**, la **promotion touristique du territoire** en cohérence avec les organisations nationales et régionales, l'organisation d'animations et d'événementiels grand public ainsi que la commercialisation de services touristiques

(billetterie, box cadeaux, ouvrages sur le patrimoine local...). L'office de tourisme assure également **l'accueil des visiteurs** directement dans le centre historique de Châteaubriant avec un établissement facilement identifiable situé à proximité immédiate du Château, ainsi qu'à Derval avec un bureau d'information touristique ouvert chaque été.

2021 EN QUELQUES CHIFFRES



5 616

visiteurs accueillis
à l'office de tourisme
à Châteaubriant



dont

19

venant
de pays
étrangers

126

visiteurs accueillis
au bureau
d'information à Derval
(ouvert du 30 juin à mi-septembre)



8

expositions
temporaires



Animation «les Intercalées» à Mouais

ANIMATIONS ESTIVALES

la **programmation itinérante «Les Intercalées»** sur les communes de Mouais, Erbray, Saint-Vincent-des-Landes, Jans, Villepôt et Issé, a rencontré un écho positif auprès du public avec des spectacles intergénérationnels. La nouvelle scène de la Promenade du Duc d'Aumale à Châteaubriant a été très appréciée, en plus des visites (église de St-Julien-de-Vouvantes, mieillerie à Villepôt, Abbaye de Melleray, église et faïences à Derval, moulin du Pont à Sion-les-Mines, Demeure Cadou, Site des Forges à Moisdon-la-Rivière, Foirail...). **Les animations et visites ont été suivies par 2 319 personnes.**

Les **Journées Européennes du Patrimoine** les 18 et 19 septembre sont très attendues avec des visites variées sur le territoire et des temps forts : parcours de Street Art patrimonial et Jazz dans les prés.

Près de 3 500 visiteurs sur ces 2 journées.

DÉVELOPPEMENT ET INGÉNIERIE TOURISTIQUE

Le service Tourisme exerce également des missions d'**accompagnement des porteurs de projets touristiques dans leurs activités et des communes dans le développement des sentiers de randonnée.**

En 2021, plusieurs projets ont été menés, dont :

- Les **voies vertes connectées - Les Trans'Citadelles** : 1000 visiteurs accueillis. Les 3 territoires Châteaubriant, Segré-en-Anjou et Château-Gontier ont souhaité se réunir le temps d'une journée pour proposer un événement commun de manière à promouvoir cet itinéraire de 70 km.
- Les **27 porteurs de projets accompagnés** (Recherche de subventions, démarche qualité, labels touristiques, création d'une structure...).

- la **Valorisation du site de la Hunaudière à Sion-les-Mines** : développement de l'application numérique «immersion dans les Forges en 1830», avec des entreprises locales. Création de bornes patrimoniales sur l'histoire du site et réaménagement de tronçons de sentiers de randonnées.
- la préparation d'une **étude sur l'usage du site de la Gare à Soudan**,
- la participation à la création d'un **grand itinéraire cyclable V9** reliant Nantes au Mont Saint-Michel.

2021 EN QUELQUES CHIFFRES



300 km
de randonnée

41

sentiers
ballés



2

voies
vertes

1 090

camping-caristes
accueillis sur
l'aire de
Châteaubriant



41 sentiers
pédestres



9
sentiers
équestres



16
sentiers
VTT



1 GR
de Pays
(en transit)



Voie verte Châteaubriant - Soudan

L'office de tourisme assure la gestion de plusieurs musées et sites patrimoniaux du territoire autour de **deux thèmes majeurs** : le **patrimoine minier et industriel**, avec le Musée des Forges à Moisdon-la-Rivière et la Maison Huard à Châteaubriant, et **la poésie**, avec la Maison René Guy et Hélène Cadou à Louisfert.

Le service Tourisme valorise ces différents établissements par **l'organisation d'actions et la participation à des événements nationaux** comme la Nuit des Musées, les Journées européennes du Patrimoine ou le Printemps des Poètes. Il accompagne également les musées et sites associatifs comme les Forges de la Hunaudière, le Moulin du Pont-Godalin, les Mines de la Brutz ou encore l'Écomusée des Fours à Chaux à Erbray.





AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ENVIRONNEMENT

MOBILITÉ

2021 EN QUELQUES CHIFFRES



8 660

visiteurs accueillis
au guichet multimodal
+36% par rapport à 2020

7 463

billets de train vendus
+54% par rapport à 2020



142 014 €

de chiffre d'affaires
+87% par rapport à 2020

AUTORITÉ ORGANISATRICE DE LA MOBILITÉ

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la communauté de communes est autorité organisatrice de la mobilité. Cette compétence nouvelle renforce le dialogue avec le Conseil régional des Pays de la Loire en vue d'améliorer l'offre de transport et de déployer de nouveaux services sur le territoire.

MAISON DE LA MOBILITÉ

Initiative pilote en Pays de la Loire, elle assure une information et une vente de billets sur un **guichet multimodal** à la gare à Châteaubriant qui s'élargit progressivement à toute l'offre de mobilité du territoire sur trois grands volets :

- **Transports collectifs** : lignes ferroviaires, lignes régulières d'autocars, transport à la demande ;
- **Mobilités actives** : vélo, vélo à assistance électrique, marche à pied ;
- **Automobiles partagées** : covoiturage, autopartage, autostop organisé.

En août 2021, le système de vente a été reconfiguré pour délivrer toute l'offre tarifaire du réseau ferroviaire de la Bretagne dans le cadre de la réouverture de la ligne TER Châteaubriant-Rennes.

OUVERTURE DE LA LIGNE TER RENNES-CHÂTEAUBRIANT

Depuis le **30 août 2021**, la ligne ferroviaire entre Châteaubriant et Rennes est réouverte avec **5 allers-retours quotidiens** en semaine. Cela a été permis grâce à un cofinancement de la communauté de communes à hauteur de **1 M€** aux côtés de la Région des Pays de la Loire (6,4 M€), de l'Etat, de la SNCF et des autres collectivités territoriales.

L'offre tarifaire délivrée à la maison de la mobilité est particulièrement attractive avec notamment un aller-retour Châteaubriant-Rennes en trajet occasionnel à **10 €** sur un grand nombre de trajets.



VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Une flotte de **79 vélos** à assistance électrique en location est à disposition des habitants, soit : 55 deux-roues électriques en location à la semaine (10 €) ou à la quinzaine (15 €) dans chacune des 25 communes

autour de Châteaubriant. 24 vélos électriques sont en location à l'heure (1€) sur 5 **stations automatiques** libre-service à Châteaubriant. Une station a été déplacée à proximité du nouveau parvis du marché couvert.

2021 EN QUELQUES CHIFFRES

C'Bus

18 226 usagers

Transport à la demande

4 963 usagers

Transport scolaire

54 autocars scolaires



714 arrêts desservis

2 969 élèves inscrits à la rentrée 2021

Vélos à assistance électrique



79 VAE (vélos à assistance électrique)

- 24 VAE à Châteaubriant
- 55 VAE dans les 25 autres communes du territoire

Location en libre-service à Châteaubriant

2 723 locations



7 948 km parcourus



288 nouveaux usagers

Location dans les communes

175 locations



83 nouveaux usagers

C'BUS 100% GRATUIT DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER

Le transport collectif C'bus à Châteaubriant (avec deux minibus dotés de **planchers bas et 100% électriques**) est en accès gratuit pour les usagers depuis le 1^{er} janvier 2021.



Six nouveaux circuits ont été expérimentés dès le 15 février 2021 complétés de l'application numérique Zenbus qui permet de suivre le parcours et les temps d'attente aux arrêts des C'bus sur son écran de smartphone.

TRANSPORT À LA DEMANDE

Depuis le **1^{er} juillet 2021**, le service de transport Aléop à la demande desservant les 26 communes du territoire est géré par la communauté de communes par délégation de la Région des Pays de la Loire. Le fonctionnement du service a été amélioré et **étendu de 6 à 10 demi-journées**. Les réservations s'effectuent à la maison de la mobilité. Parallèlement, l'action de promotion a été poursuivie avec un **carnet de 10 tickets** proposé à **12 €** au lieu de 21€ pour les nouveaux usagers.



TRANSPORT SCOLAIRE

Le service des transports scolaires desservant les écoles primaires, collèges et lycées est géré par la communauté de communes par délégation de la Région des Pays de la Loire depuis le **1^{er} juillet 2021**. Les familles sont accompagnées dans leur démarches d'inscriptions et prévenues en cas d'aléa durant l'année scolaire. Les **69 circuits** des **54 autocars** scolaires, 3 minicars et 2 véhicules 9 places sont ajustés en fonction des besoins.



2021 EN QUELQUES CHIFFRES



87

locations en 2021

8 497 km

parcours

11

usagers différents



AUTOPARTAGE ÉLECTRIQUE

Une station automatique libre-service de location d'automobiles électriques a été ouverte le 12 janvier 2021 sur l'aire de covoiturage du Super U à Derval. Les **deux voitures** sont proposées à la location au tarif de 10 € la demi-journée (9 heures) et 20 € la journée (18h) sur une amplitude des horaires de 7h à 23h.

OUVERTURE D'UNE LIAISON CYCLABLE À CHATEAUBRIANT

Un premier tronçon de la liaison cyclable qui reliera la plateforme de regroupement des autocars scolaires et le pôle scolaire public Lycée-Collège à Châteaubriant a ouvert le **24 septembre 2021**. D'une longueur de **400 mètres**, ce parcours relie les rues des 27 Otages et du Maréchal Foch le long de la voie ferrée Châteaubriant-Rennes complété d'un franchissement sur une **passerelle en bois** à hauteur de la promenade du Duc d'Aumale. Cet aménagement lauréat de l'appel à projets national du fonds mobilités actives bénéficie d'une aide de l'Etat à hauteur de 50% au titre de la qualité de la continuité cyclable.

HABITAT

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

L'OPAH dotée d'une enveloppe d'aide aux travaux de **6,8 M€ sur 5 ans pour améliorer 650 logements s'est poursuivie en 2021 avec l'appui de l'Agence Nationale de l'Habitat.**

Ce service gratuit personnalisé (visite du logement et réalisation de diagnostics, aide à la décision des propriétaires et accompagnement administratif) est assuré par la société **Citémétrie** missionnée par la Communauté de Communes.

L'amélioration des logements concerne leur performance énergétique et/ou leur adaptation à la perte d'autonomie et au handicap ou sur la résorption des situations d'insalubrité.

En 2021, **4,4 M€ de travaux ont été engagés**. 69 logements ont été rénovés ; 19 d'entre eux ont bénéficié d'une aide de 47 530 € de la communauté de communes.

2021 EN QUELQUES CHIFFRES



336 visites-diagnostics à domicile

208 propriétaires accompagnés

(définition du projet avec dossier de financement déposé)



69 logements rénovés

172 chantiers OPAH de rénovation de logement lancés

RÉNOVATION DES FAÇADES

En 2021, **9 ravalements** de façades représentant **79 066 €** de travaux ont été réalisés sur 5 communes avec une aide de 15 060 € de la communauté de communes. Les propriétaires sont accompagnés gratuitement par un **architecte** du cabinet Citémétrie, missionné par la communauté de communes.

APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Le service d'Application du Droit des Sols (ADS) **mutualisé entre les 26 communes** est assuré par l'intercommunalité qui a recruté une équipe de 3 agents afin de prendre le relais de l'État depuis juillet 2015 suite à l'**évolution des compétences**. Tout projet de construction, d'aménagement ou de modification d'un bâtiment nécessite en effet une autorisation d'urbanisme délivrée par le Maire suite à instruction par le service ADS.

En 2021, pour la première fois depuis 5 ans, le **seuil des 600 permis de construire** a été dépassé, **soit une progression de + 56 % depuis 2017**. Le nombre d'autorisations d'urbanisme instruites est un **indicateur clé de dynamisme du territoire** en matière de construction.



2021 EN QUELQUES CHIFFRES

 **2 132**
dossiers instruits

684
demandes de permis de construire 



MAISON DE L'HABITAT, GUICHET UNIQUE DE CONSEIL

Le guichet d'information et de conseil des porteurs de projets de logements est ouvert depuis 2020 dans le centre-ville de Châteaubriant.

Outre Citémétrie, deux autres organismes assurent des permanences à la maison de l'habitat: le **juriste** de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (**ADIL**) fournit un conseil sur le droit et les rapports entre propriétaires et locataires et les contrats pour les constructions. L'**architecte** du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (**CAUE**) apporte une assistance pour les modifications du bâti.

 **733**
propriétaires reçus lors des permanences OPAH

129
propriétaires renseignés lors des permanences de l'ADIL et du CAUE 

PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

2021 EN QUELQUES CHIFFRES

La Communauté de Communes a collecté une moyenne de

589,1 kg de déchets
par habitant.

Soit 40,5 kg de plus qu'en 2020.

8 131

tonnes collectées
en porte-à-porte



3 154

tonnes collectées
en points d'apport volontaire

14 857

tonnes collectées
en déchetteries



GESTION ET COLLECTE DES DÉCHETS

La collecte des ordures ménagères et des emballages a été assurée en porte à porte sur le secteur du Castelbriantais par une équipe de 14 agents intercommunaux dotés de 5 bennes et sur le secteur de Derval par une prestation de la société Véolia (2 agents) avec une benne.

La collecte des papiers-journaux et du verre a été effectuée par des points d'apport volontaire. Un réseau de 5 déchetteries localisées à Châteaubriant, Lusanger, Petit-Auverné, Rougé et Soudan a permis de collecter les autres déchets: tout venant, déchets verts, bois, carton, ferraille, gravats, peintures, textiles.

Au 1^{er} janvier 2021, la **collecte en porte-à-porte** est passée à la **quinzaine** sur les 15 communes autour de Châteaubriant à l'image des Communes de La Meilleraye de Bretagne, de Rougé et de Soulvache qui s'étaient portées volontaires pour l'expérimentation dès 2018 et des Communes du Secteur de Derval qui sont sur ce format depuis plusieurs années.

L'**extension des consignes de tri des emballages** a également été mise en place au 1^{er} janvier 2021 afin de simplifier le geste de tri des habitants qui peuvent désormais disposer dans le bac ou sac jaune tous les emballages sans distinction.



PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES DÉCHETS

Les animateurs préventions déchets réalisent tout au long de l'année des actions pour sensibiliser sur le tri des déchets, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la valorisation des déchets verts par le compostage, le broyage, le paillage et le jardinage au naturel, l'éco-consommation et le réemploi. Des composteurs sont également proposés à la vente à un tarif accessible pour inciter les habitants à valoriser, dans leur jardin leurs déchets fermentescibles.

GEMAPI

PROGRAMME DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

Pour réduire la vulnérabilité du territoire, la préparation du programme local d'actions de prévention des inondations a été poursuivi avec l'**Établissement Public Territorial du Bassin de la Vilaine** (EPTB) afin d'éviter tout dommage aux biens et aux personnes pour un aléa de même nature que celui de juin 2018.

L'objectif principal porte sur l'aménagement **d'ouvrages hydrauliques** sur la Chère et ses affluents en amont de Châteaubriant pour augmenter la **capacité de stockage de 200 000 m³ d'eau**.

En 2021, les études techniques relatives à l'entretien et la sécurisation des ouvrages existants

sur la Chère et ses affluents ont été engagées. Le **fonds d'aide** aux associations de riverains des cours d'eau a été mobilisé pour le renforcement de deux **berges fragilisées** dans la ville de Châteaubriant.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

La mission de préservation de la qualité de l'eau des rivières a été confiée à **3 syndicats de bassins versants** : **Chère-Don-Isac**, **Oudon** et **Semnon** avec l'appui financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Leurs interventions portent principalement sur la **réparation des altérations hydromorphologiques** (intervention sur la largeur des rivières, la pente, les méandres, les berges, la création d'obstacles...) qui dégradent les habitats et empêchent une bonne résilience des milieux aquatiques essentielle pour absorber les différentes pressions que subissent les cours d'eau.

Elles concernent également la **replantation de haies** qui constituent des **zones tampons** pour éviter les transferts de pollutions vers les eaux de surface. Elles portent aussi sur l'encouragement à **l'évolution des pratiques agricoles** ainsi que la sensibilisation de la population à la **gestion économe de l'eau**.



Exemple de réalisation par le syndicat Chère-Don-Isac

LUTTE RENFORCÉE CONTRE LES RONGEURS AQUATIQUES

Pour la quatrième année, la Communauté de Communes a financé la formation et l'information du réseau des bénévoles piégeurs des rongeurs aquatiques envahissants afin de réduire leurs impacts négatifs sur les activités agricoles, l'environnement et la santé.

En 2021, ce sont 6 440 ragondins et rats musqués qui ont été piégés (+ 59 % par rapport à 2020) grâce à la mobilisation de 142 piégeurs (98 en 2020).

À titre d'exemple, en 2021, le **syndicat Chère-Don-Isac** a mené les actions suivantes :

- **Inventaires bocagers sur 5 communes** : Châteaubriant, Derval, La-Chapelle-Glain, Rougé et Soudan,
- **Plantation de 5 km de haies bocagères sur 10 communes** : Derval, Erbray, Issé, Jans, Louisfert, Moisdon la Rivière, Petit-Auverné, Rougé, Ruffigné et Soudan,
- **Restauration de lit mineur de différents ruisseaux** : démarrage de travaux sur 3 communes : Sion-les-Mines, Saint-Aubin-des-Châteaux et Saint-Vincent-des-Landes.
- **Lutte contre les plantes invasives** : arrachage de la jussie sur le Don à Jans, de la crassule et la myriophylle à Châteaubriant,
- **Diagnostics agricoles** sur 11 exploitations répartis sur 4 communes : Derval, Jans, Lusanger et Sion-les-Mines,
- **Animations scolaires** : 170 élèves de 8 classes CM1-CM2 de 4 communes : Derval, Châteaubriant, Erbray et Saint-Vincent-des-Landes,



- **Défis citoyens sur l'eau** : 166 participants de 6 associations locales.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'agence de l'eau Loire-Bretagne a confié à la Communauté de Communes le mandat de verser les aides à la **réhabilitation** des installations d'assainissement non collectif présentant un danger pour les personnes ou un risque environnemental avéré. Ce mandat accordé depuis 2018 pour 3 ans a conduit en 2021 à accompagner un **programme de travaux** de près de **172 000 € TTC** portant sur 17 installations grâce à une aide de l'agence de 65 788 € soit une moyenne de 3 870 € par opération.

Parallèlement, le service public d'assainissement non collectif a poursuivi sa mission de contrôle des installations.



2021 EN QUELQUES CHIFFRES



8 900

installations d'assainissement non collectif sur le territoire

opérations de contrôle

1 001
contrôles de bon fonctionnement

271
contrôles de conception

212
contrôles d'exécution



SERVICES À LA POPULATION

PETITE ENFANCE

MULTI-ACCUEILS

Le territoire Châteaubriant-Derval dispose de **5 structures d'accueil pour jeunes enfants** allant de 0 à 4 ans. Trois établissements sont en gestion directe et deux sont gérés par des associations subventionnées par l'intercommunalité :

ÉTABLISSEMENTS EN GESTION ASSOCIATIVE

- **La Maison Soleil** (*Derval*)
30 places et 86 enfants accueillis en 2021
taux de fréquentation : 78 %
- **Câlin Calinette** (*Saint-Vincent-des-Landes*)
12 places et 46 enfants accueillis en 2021
taux de fréquentation : 85,4 %

ÉTABLISSEMENTS INTERCOMMUNAUX

- **La Maison de l'Enfant** (*Châteaubriant*)
36 places et 141 enfants accueillis en 2021
taux de fréquentation : 88 %
- **Le P'tit Castel** (*Châteaubriant*)
20 places et 86 enfants accueillis en 2021
taux de fréquentation : 81 %
- **Le Pôle Enfance** (*Moisdon-la-Rivière*)
12 places et 27 enfants accueillis en 2021
taux de fréquentation : 76 %

2021 EN QUELQUES CHIFFRES

262
assistant(e)s
maternel(le)s
agrée(e)s



865
places
d'accueil

Assistant(e)s maternel(le)s en activité

8
arrivées



77
départs

12 associations
d'assistant(e)s
maternel(le)s



3 Maisons d'Assistant(e)s
Maternel(le)s (MAM)
Châteaubriant, Jans et Villepôt

RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais petite enfance a pour double mission d'animer et d'**accompagner les assistantes maternelles du territoire** par des temps d'échanges et de formation, et d'**informer les parents** des différents modes de garde pour leurs enfants ainsi que de leurs droits et devoirs en tant qu'employeurs.

Le Relais s'appuie sur un réseau dynamique ainsi que sur d'autres services de la communauté de communes (Lecture publique et Ludothèque) pour proposer un **large panel d'activités et d'animations** à destination des professionnelles de la petite enfance, des tout-petits et de leurs parents :

- **lectures, contes et comptines**
- **jeux, motricité**
- **ateliers d'éveil**
- **échanges intergénérationnels**
- **formation et soirée thématique**



- **événements transversaux**
(Les Intercalées, CSCi, les échappées du relais..)

ENFANCE - JEUNESSE

GUICHET UNIQUE

Le Guichet Unique intercommunal, installé dans le centre-ville de Châteaubriant, regroupe en un seul lieu **l'ensemble des informations et de la documentation à destination des familles** du territoire et de ses environs. Il **centralise également les inscriptions** à de très nombreux événements et animations organisés par les services intercommunaux (inscription aux accueils de loisirs, réservation des séjours et activités jeunesse, cours à la patinoire, chasse aux œufs, spectacles de Noël...).

SPECTACLE ESTIVAL

Spectacle « les petits plats dans les grands » de la compagnie Balbuties le 20 juillet : **438 enfants** des centres de loisirs intercommunaux présents à Choisel



En 2021, **3 419 usagers** se sont présentés au Guichet Unique et **6 553 appels** ont été comptabilisés.

2021 EN QUELQUES CHIFFRES

La Borderie à Châteaubriant

 **558** enfants accueillis

Pôle Enfance à Moisdon-la-Rivière

 **90** enfants accueillis

accueils de loisirs associatifs

215 562 € 
137 062€ de subvention aux ALSH pour la partie enfance
78 500€ pour la partie ALSH jeunesse

ACCUEILS DE LOISIRS

Deux accueils de loisirs sont gérés en direct par la communauté de communes sur le territoire : **l'accueil de loisirs de la Borderie à Châteaubriant** et **l'accueil à Moisdon-la-Rivière**. Ces établissements sont ouverts aux enfants de 3 à 11 ans.

Le centre de loisirs de Moisdon a ouvert pour les vacances d'hiver et a été fermé au Printemps à cause du confinement. À l'été, il a été ouvert 4 semaines puis à la Toussaint : soit 26 jours au total.

Le centre de la Borderie est ouvert le mercredi, aux petites vacances (sauf Noël) et vacances d'été.



2021 EN QUELQUES CHIFFRES

240 participants aux activités jeunesse (10-17 ans)

12 séjours **18 242 entrées** à la patinoire dont **3 373 scolaires**

← ACTIVITÉS ET SÉJOURS

Le secteur jeunesse a repris un fonctionnement plus classique bien que les capacités d'accueil aient été encore réduites par rapport à 2019. La capacité d'accueil étant limité à 24 places au lieu de 48 chez les 10/14 ans et 36 chez les 14/17 ans. Le programme prévu au Printemps n'a pas non plus été maintenu du fait du confinement à cette période.

ANIMATIONS SPORTIVES À LA VILLE-AUX-ROSES

7 rencontres ont été programmées au Parc des Droits de l'Enfant à Châteaubriant les lundis pendant la période estivale avec les associations sportives du territoire.

106 participants au total

LES INTERCALÉES

L'événementiel itinérant «**Les intercalées**» s'est déroulé du 15 juillet au 20 août sur les communes de Châteaubriant, Erbray, Issé, Jans, Mouais, Saint-Vincent-des-Landes, Villepôt.

L'intercommunalité (avec la mobilisation de ses services Petite Enfance, Enfance-Jeunesse, Centre socio-culturel, Tourisme, Lecture publique, Développement territorial, Prévention et gestion des déchets, Communication) et ses partenaires ont ainsi pu proposer un **programme d'animations varié** pour les familles présentes sur le territoire pendant les 2 mois estivaux.

*Financées et organisées par la communauté de communes, les formations au BAFa ont été suivies par **45 jeunes** en 2021. Une session d'approfondissement a été suivie par **13 stagiaires***



LUDOTHÈQUE

La ludothèque propose **1 700 jeux et jouets, à découvrir gratuitement sur place** à Châteaubriant, où à apporter chez soi après avoir pris un abonnement. L'établissement a accueilli **2 272 visiteurs en 2021** et réalisé **2 028 prêts**.

108 personnes ont participé à l'animation nationale «**Double 6**», dédiée aux jeux de société commercialisés récemment par des créateurs français.

DISPOSITIF ARGENT DE POCHÉ

19 jeunes de 14 à 16 ans ont rejoint les services de l'intercommunalité pour effectuer des **petites missions de proximité**, pendant leurs vacances scolaires, encadrées par des agents de la collectivité.

SOLIDARITÉ - SOCIAL



2021 EN QUELQUES CHIFFRES

2 457 participants
toutes actions
confondues

des animations de proximité,
des temps forts, des stages
« radios » avec 48 ados.

CENTRE SOCIO-CULTUREL

Le CSCi exerce ses missions dans **3 champs d'actions** : la vie associative et la mise en réseau, les familles du territoire intercommunal, les habitants du quartier prioritaire de La Ville-aux-Roses à Châteaubriant.

Le Centre socio-culturel a également vocation à mettre à disposition certaines salles de manière ponctuelle aux **associations labellisées « Espace de Vie Sociale »** (Arcel, Les Potes des 7 Lieux, Relais Accueil Proximité - RAPet Rencontres) et aux **partenaires qui interviennent sur le quartier de La Ville-aux-Roses**. Ce lieu d'accueil à vocation de vivre à travers les propositions d'animations des usagers, des associations partenaires et des structures locales mais il est aussi le lieu privilégié pour **valoriser les initiatives d'habitants**.

Un partenariat avec les écoles est mis en place : Accueil de l'exposition des élèves de l'école Viaud-Terrasse. Semaine sans écran à l'école d'Issé. Les « Rendez vous de l'éduc nat » avec l'inspection académique : Travail conjoint sur d'élaboration de mallettes pédagogiques avec le **Réseau d'Éducation Prioritaire, le RAP et Rencontres**.

MAISON DES AIDANTS

Ouverte depuis janvier 2020 à Châteaubriant, la Maison des Aidants a pour mission d'**accompagner les familles d'enfants en situation de handicap**, reconnus ou non par la Maison départementale des personnes en situation de handicap (MDPH). Les parents sont accueillis gratuitement par des bénévoles (parents, élus et professionnels) encadrés par une coordinatrice de la communauté de communes.

La Maison des Aidants a participé à diverses manifestations sur le territoire (Foire de Béré, Trans' citadelles, ...)

Des ateliers de bien-être ont été mis en place (séance individuelle de réflexologie, séances collectives de sophrologie).

Une sortie a été proposée dans une ferme pédagogique.

2021 EN QUELQUES CHIFFRES

16 participants à la soirée
sur le thème « de l'annonce
du handicap à l'acceptation »

20 communes ont été démarchées
pour présenter le dispositif
et 30 familles ont été repérées.

SPORTS ET LOISIRS

2021 EN QUELQUES CHIFFRES

Châteaubriant - AquaChoisel



29 440
entrées
grand public



7 229
entrées
scolaires

Châteaubriant - Espace Dauphins



183
entrées
grand public



6 949
entrées
scolaires

Derval



23 929
entrées
grand public



8 773
entrées
scolaires

ACTIVITÉS SPORTIVES

Pour compléter son **offre en activités sportives et de loisirs** proposées par les espaces aquatiques, la communauté de communes dispose également des équipements suivants :

- **30 terrains multisports** répartis sur 25 communes de l'intercommunalité,
- **8 skateparks** répartis sur 8 communes,
- **1 terrain synthétique** à Châteaubriant pour la pratique du football.

ESPACES AQUATIQUES

Avec **3 équipements complémentaires**, AquaChoisel et Espace Dauphins à Châteaubriant et l'espace aquatique de Derval, le Pôle Piscines de la communauté de communes propose **une offre diversifiée pour l'apprentissage de la natation, les loisirs et la compétition**.

Le Pôle Piscines, en collaboration avec l'Éducation nationale, participe également à **l'accueil des scolaires et à l'apprentissage de la natation** (familiarisation avec le milieu aquatique, autonomie dans les déplacements...).

Suite aux contraintes sanitaires liées au Covid, AquaChoisel a ouvert ses portes pendant 287 jours (sur 363 jours en période « normale »).

Malgré la situation sanitaire **quelques événementiels ont eu lieu à AquaChoisel**

- Soirées zen, 90 participants,
- Soirées aqua, 88 participants,
- Défis d'eau, environ 90 participants à chaque édition.



AquaChoisel à Châteaubriant

CULTURE

PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE

2021 est l'année de préfiguration du projet culturel de territoire de la communauté de communes dans le cadre de la démarche partenariale initiée par le Département de Loire-Atlantique avec l'Etat-DRAC des Pays de la Loire. De nombreuses rencontres ont été organisées sur le territoire avec l'ensemble des acteurs concernées afin d'établir un diagnostic permettant l'élaboration d'un projet culturel de territoire signé pour 4 ans entre la communauté de communes, le Département et l'État-DRAC.



CONSERVATOIRE

Le **conservatoire intercommunal de musique, de danse et d'art dramatique** est un établissement d'enseignement spécialisé accessible aux enfants à partir de 5 ans, aux adolescents et aux adultes.

Situé à Châteaubriant, le conservatoire est aussi un **acteur important de la vie culturelle et éducative du territoire** en proposant chaque année de nombreuses actions.

PARTENARIATS ASSOCIATIFS

*Les relations partenariales renforcées avec les associations culturelles locales se sont poursuivies en 2021 en subventionnant notamment leur fonctionnement, comme avec l'**Arcel** à Saint-Aubin-des-Châteaux pour la gestion du studio de répétition «La Douche» (7 500€ en 2021) ou encore avec **La Barakatous** (ex **Musique aux Champs** à Derval), l'école de musique associative installée au sein du Pôle musical intercommunal (45 500€ en 2021).*

2021 EN QUELQUES CHIFFRES





ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Différents dispositifs sont mis en place pour assurer et démocratiser l'accès à la culture :

- **les interventions musicales en milieux scolaires (IMS)** ainsi qu'un atelier de danse encadrés par les professeurs du Conservatoire intercommunal > **3 624 élèves de 41 écoles différentes et 179 classes en 2021**
- **Un atelier danse** mis en place par le Conservatoire à rayonnement intercommunal de musique, danse et art dramatique dans le cadre de la **politique de la ville** : 8 élèves de l'école Claude Monet

- **les parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC)** dans les domaines des arts plastiques, de la danse et du théâtre avec des rencontres d'artistes et de professionnels de la culture, des ateliers et des spectacles (un parcours en lien avec le Théâtre de Verre et un parcours en lien avec le Fonds régional d'art contemporain). Le patrimoine est une nouvelle thématique qui a été intégrée aux parcours.

> **559 élèves de 26 classes en 2021**,

- **l'accueil de classes et de groupes** dans les bibliothèques et les médiathèques > **1 500 passages d'élèves en 2021**.

LECTURE PUBLIQUE

La lecture publique fonctionne à travers un important **réseau de 26 établissements (bibliothèques ou médiathèques)**, géré et animé par des **bibliothécaires professionnels et des bénévoles**. Avec une structure par commune et le prêt gratuit de près de 160 000 documents, la communauté de communes conforte sa volonté de faciliter, à tous les habitants du territoire, l'accès à la connaissance et à la culture par la lecture et les médias.

Le système de navette a permis la **circulation de 15 083 ouvrages** réservés sur l'ensemble du territoire.



2021 EN QUELQUES CHIFFRES



22 bibliothécaires

210 bénévoles

209 heures d'ouverture

6 540

inscrits actifs



2021... C'EST :

→ **Le lancement des scénos et spectacles décentralisés** du conservatoire : à Rougé et à Saint-Vincent-des-landes avec la présentation des élèves des classes d'IMS et des classes du conservatoire pour faire vivre le territoire.

→ **Mise en place d'un comité de programmation** réunissant les structures culturelles du territoire intercommunal pour renforcer les propositions culturelles en lien avec des thématiques mensuelles.

→ **Ouverture de la Galerie 29 à Châteaubriant** : espace d'exposition destiné à accueillir une programmation artistique professionnelle et à offrir une médiation spécifique aux différents publics.

MANIFESTATIONS, ACTIONS ET PROGRAMMATIONS CULTURELLES

→ CONSERVATOIRE

En raison du contexte sanitaire, le Conservatoire a été dans l'obligation d'annuler une partie de sa programmation culturelle, et de limiter le nombre de spectateurs à 65% de la jauge.

17 manifestations organisées : 1 054 spectateurs

Festimôme, les scéno des master classes, concerts, une journée d'enregistrement dans un studio professionnel, une Rencontre Pédagogique Évaluative, une lecture concert, un enregistrement vidéo avec restitution, la participation des élèves du Conservatoire au concert donné par l'ensemble AMARILLIS...



→ BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES

107 animations (expositions, prix littéraires, spectacles, ateliers, animations numériques, concerts...) ont été mises en place et plus de 1 000 personnes en ont bénéficié sur l'ensemble du territoire. Du fait de la situation sanitaire les animations n'ont pu reprendre qu'en juillet 2021 et se sont déroulées jusqu'en décembre.

- des **temps forts réguliers** : Nuit de la Lecture, le Printemps des Poètes, Fête des bibliothèques et médiathèques,
- plusieurs prix : Adorez lire, Le Prix des Cinéphiles, Le Prix des Lecteurs,
- des animations tout public, des spectacles, des conférences, des animations musicales, des ateliers créatifs, des projections, éveil corporel...
- des **temps informatiques et numériques** à Châteaubriant,
- des **portages de livres** : à la Maison d'Accueil pour Personnes Âgées (MAPA) de Châteaubriant, dans des Ehad.

→ LA MÉDIATHÈQUE DE CHÂTEAUBRIANT C'EST AUSSI ...

- **L'espace multimédia** 58 personnes chaque mois.

→ RÉSIDENCE D'ARTISTES

- **Lancement de la première résidence d'écriture à la demeure René Guy et Hélène Cadou sous le parainage de Philippe et Martine Delerm**
- **Cinéma d'animation** : Poursuite des résidences de cinéma d'animation en partenariat avec la Nef Animation de l'abbaye de Fontevraud, l'Incroyable Studio à Nantes, la DRAC et le Département. Les artistes Solweig von Kleist et Alessia Travaglini ont fini leur travail artistique sur le territoire.



Artistes en résidence

→ THÉÂTRE DE VERRE

Le partenariat entre la Ville de Châteaubriant et la communauté de communes a été renouvelé par convention en 2020. Le Théâtre de Verre organise notamment des **spectacles décentralisés** sur le territoire.

→ PROGRAMMATION TOUT PUBLIC

Les œuvres des artistes qui participent aux parcours d'éducation artistique et culturelle ont été programmées pour bénéficier au tout public.

→ EXPOSITIONS ET LANCEMENT DES PARCOURS D'ART

660 personnes accueillies dont 26 groupes à la Galerie 29 et à la Salle d'Exposition de la médiathèque de Derval.



Communauté de communes



WWW.CC-CHATEAUBRIANT-DERVAL.FR

Siège :
5 rue Gabriel Delatour 44110 CHÂTEAUBRIANT

Annexe :
1 allée du Rocheteur 44590 DERVAL

Tél. : 02 28 04 06 33

Email : accueil@cc-chateaubriant-derval.fr

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20220707-21-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07-07-2022

Publication le : 07-07-2022